

ARGUS JOURNAL

NO 20

JUILLET-AOUT 1977 / JULY-AUGUST 1977

Bulletin de nouvelles publié par la CBPQ/CPLQ
 News Bulletin published by the CBPQ/CPLQ

SOMMAIRE/CONTENTS

- 2 Nouvelles du Comité administratif
- 2 Nouvelles du Bureau
- 5 Rapport du Directeur général
- 7 Rapport du Trésorier:
- 8 - mai 1977
- 9 - juin 1977
- 10 - congrès 1977
- 11 Rapport du Registraire
- 11 Liste des nouveaux membres
- NOUVELLES DES COMITES
- 12 Composition et mandats des comités 1977-1978
- 20 Douze moyens de tuer une association
- 21 Comité des publications
- Comité de formation professionnelle:
- 22 - calendrier des activités 1977-1978
- 25 - objectifs 1977-1978
- 27 Comité ad hoc sur la politique culturelle
- 27 Comité d'organisation du congrès 1978
- 28 Sous-comité des bibliothécaires scolaires
- 28 Agent de liaison avec l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal
- 29 Bibliothèque centrale de la CECM
- ACTIVITES PROFESSIONNELLES
- 33 L'automatisation des services d'acquisition, de traitement et de repérage:
l'expérience de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- 34 Voyage à Washington
- NOUVELLES BREVES
- 35 Nouveau directeur à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal
- 36 Association internationale des écoles des sciences de l'information
- 36 Nominations
- TRIBUNE LIBRE
- 37 Compétence professionnelle
- DIVERS
- 40 Le centre Mariebourg pour jeunes en difficulté

NOUVELLES DU COMITE ADMINISTRATIF

Le Comité administratif tenait le jeudi 2 juin 1977, sa 41e réunion régulière. Cette première réunion du Comité administratif élu au cours de l'Assemblée générale de mai 1977, avait surtout pour but d'étudier et de recommander au Bureau les suites à apporter aux recommandations adoptées en assemblée générale, et, plus particulièrement, le mandat et la composition du comité ad hoc sur la politique culturelle.

Le comité a également étudié, pour suggestions et discussions au Bureau, les priorités à établir pour l'année 1977-1978, la possibilité de nouvelles sources de revenus, et l'organisation du congrès 1978.

Parmi les autres questions à l'ordre du jour, soulignons la ratification de la signature d'une entente avec la Bibliothèque nationale du Québec concernant la microreproduction d'Argus et Argus Journal, et la nomination d'un délégué chargé d'entreprendre, conjointement avec la Special Libraries Association, section de Montréal, toutes démarches pertinentes auprès du gouvernement fédéral concernant les services de distribution des documents du gouvernement du Canada.

Le Secrétaire,

Onil Dupuis, bibl. prof.

NOUVELLES DU BUREAU

La 90e réunion régulière du Bureau a eu lieu à Montréal, le 6 juin 1977.

1- Rapports du président et du directeur général

Afin d'informer régulièrement le Bureau des démarches entreprises dans le but de donner suite à ses décisions et afin de lui permettre de mieux apprécier l'étendue et la variété des activités du secrétariat, le président et le directeur général lui feront, lors de chacune de ses prochaines réunions, rapport de leurs activités respectives. Argus Journal reproduira, in extenso, dans une chronique séparée, les rapports ainsi déposés.

2- Suites à apporter au congrès 1977

Le Bureau a procédé ensuite à l'étude des suites à apporter aux résolutions adoptées lors de la 8e assemblée générale de la CBPQ.

La résolution no 1 relative à l'augmentation des cotisations, sera transmise, pour avis, à l'avocat de la CBPQ (Résolution 77-B-90-R-3).

Madame Anne-Marie Riedl préparera un document de travail sur un plan d'information et de sensibilisation de la population québécoise sur son droit à bénéficier d'un service bien organisé de bibliothèques publiques (Résolution 77-B-90-R-4).

Un sous-comité du comité statut et traitement, présidé par un bibliothécaire travaillant en milieu scolaire, lequel sera, en même temps, président du comité statut et traitement a été chargé d'étudier la situation des bibliothécaires scolaires et de formuler une politique générale.

- 1) de la lecture en milieu scolaire
- 2) de la lecture considérée comme instrument pédagogique
- 3) du rôle du bibliothécaire professionnel dans l'utilisation des ressources de la bibliothèque par les élèves (Résolution 77-B-90-R-6).

Enfin, le Bureau a créé un comité ad hoc sur la politique culturelle chargé d'exprimer le point de vue de la profession de bibliothécaire sur l'information documentaire et la lecture par rapport au développement culturel (Résolution 77-B-90-R-8). Monsieur Alain Perrier a été nommé coordonnateur de ce comité qui préparera le mémoire qui sera soumis par la CBPQ suite à la parution du Livre blanc sur la politique culturelle (Résolution 77-B-90-R-9, 77-B-90-R-10).

3- Plan annuel de travail et établissement des priorités pour l'année 1977-1978.

Les questions suivantes, (l'ordre d'énumération ne constitue pas une indication de priorités), constitueront les priorités de la Corporation pour l'année 1977-1978:

- équivalences des diplômes en bibliothéconomie (sous-comité du comité d'admission).
- élaboration de normes de compétence (comité des normes de compétence).
- conduite professionnelle (comité de discipline).
- office des professions (comité ad hoc de l'Office des professions).
- mémoire sur le Livre blanc de la politique culturelle (comité ad hoc sur la politique culturelle).
- publicité et relations publiques.
- nouvelles sources de revenus (comité ad hoc sur les nouvelles sources de revenus).
- statut et traitement des bibliothécaires scolaires (sous-comité du comité statut et traitement).

Les activités des comités suivants font également partie des priorités de la CBPQ:

- Emploi
- Tableau
- Registraire
- Argus
- Argus Journal
- Formation professionnelle

4- Composition et mise en marche des comités

Comme par le passé, afin d'assurer une continuité d'action essentielle à leur succès, les membres des comités sont nommés pour un mandat de deux ans et l'échéance des mandats échelonnée sur cette période. De plus, chacun des membres du Bureau participera, pour un mandat d'un an, aux activités d'au moins un comité et assurera la liaison de ce comité et du Bureau.

La liste des comités, telle qu'adoptée par le Bureau, est reproduite en entier aux pages 12 à 19.

5- Politique de publication de la CBPQ

Après délibérations, le Bureau a adopté à l'unanimité un projet de politique de publication qui lui était soumis par le comité des publications.

6- Calendrier des réunions

Le Bureau tiendra, au cours de l'année 1977-1978, neuf réunions régulières. Les membres qui le désirent, sont invités à soumettre au Bureau toutes questions suggestions ou commentaires relatifs à ses activités. Les réunions du Bureau auront lieu aux dates suivantes:

6 juin 1977
12 juillet 1977
16 août 1977
18 octobre 1977
6 décembre 1977
1er février 1978
28 mars 1978
avril 1978 (date à déterminer)
mai 1978 (date à déterminer)

Le Secrétaire,

Onil Dupuis, bibl. prof.

La 91e réunion du Bureau a eu lieu à Montréal, le 12 juillet 1977. Le principal point à l'ordre du jour concernait la mise en marche des comités. La liste complète des comités et sous-comités de la CBPQ, de leur mandat respectif ainsi que des membres qui les composent figure aux pages 12 à 19.

Au cours de cette réunion, en plus des rapports du président, du directeur général et du trésorier, le Bureau a pris connaissance du rapport de l'agent de liaison de la CBPQ avec l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, madame Anastassia Khouri-St-Pierre. Madame St-Pierre avait accepté l'invitation du Bureau à lui présenter elle-même son rapport et à répondre à ses questions.

Le Bureau a également pris connaissance d'un document préliminaire concernant l'élaboration du plan de relations publiques de la CBPQ. Il poursuivra l'étude de ce document lors de ses réunions ultérieures.

Enfin, le président a informé le Bureau qu'il a adressé, le 28 juin 1977, à monsieur Roland Piquette, une demande officielle d'assistance dans l'élaboration du projet de règlement de la CBPQ concernant la connaissance d'usage de la langue française.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu à Québec le 16 août 1977.

Le Secrétaire,

Onil Dupuis, bibl. prof.

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL

(du 6 juin au 12 juillet 1977)

Le présent rapport couvre la période de temps sus-mentionnée. Il est à noter que Mmes Johanne Perreault et Célyne Degrâce se sont absentes respectivement 3 et 2 jours, tel qu'autorisé par le Bureau, afin de reprendre le temps supplémentaire effectué lors du Congrès 1977. M. Yvon Albert Laurendeau s'est absenté du 23 juin au 4 juillet, totalisant 5 jours ouvrables, afin de reprendre les vacances de 1976 annulées en août dernier. (Préparation du mémoire des bibliothécaires sur le livre vert du ministre l'Allier).

1) Activités du directeur général:

- Dossier de la CECM:

réunion conjointe (ABQ/QLA - ASTED) pour faire le point sur la situation et décider des actions à prendre.

- Rédaction conjointe d'un télégramme au Ministre de l'Education - cc. à diverses instances intéressées.

- Contacts divers pour obtenir l'appui des membres de la profession.

- Synthèse des appuis apportés à la CECM par divers organismes.

- Mise en marche des comités:

transmission des mandats

préparation des dossiers

comité d'admission

sous-comité d'admission (équivalences). Préparation du mandat.

comité ad hoc sur la politique culturelle. (dossier)

comité des normes de compétence

sous-comité des bibliothécaires scolaires

comité statut et traitement

comité d'organisation du congrès

Argus Journal

Rencontres et réunions

- avec le personnel du secrétariat
- Claude André Bonin, Daniel Reicher, Michel Bonneau, Anna Rovira (CECM)
- Suzanne Faucher (CECM)
- André Jacques (dossier scolaire)
- Michel Bonneau (projet spécial)
- Onil Dupuis et Jeannine Morin (Argus Journal)
- Françoise Jobin-Brûlé (publications)
- Monique Lecavalier-Thériault (bilan financier-congrès 1977)
- avec le graphiste (Argus Journal)
- avec l'imprimeur

Divers

- Lettres de remerciement (comités 1977)
- Préparation de la réunion du Bureau
- Contacts nombreux avec les membres du Bureau ou présidents de comités.

2) Activités du secrétariat:

- Dactylographie des textes d'Argus Journal et montage de la maquette
- Expédition d'Argus Journal de juin 1977
- Jeu d'enveloppe (800 membres)
- Re-dactylographie du fichier des membres
- Envoi d'un document aux 75 stagiaires de la journée de mise à jour (services techniques).
- Envoi des lettres et factures à 26 acheteurs éventuels de la "liste des membres".
- Dactylographie du procès-verbal d'Argus - envoi aux membres du comité
- Comptabilité des mois de mai et juin 1977
- Préparation du rapport du trésorier de mai 1977
- Préparation du rapport du trésorier de juin 1977
- Préparation du rapport financier du congrès 1977
- Dactylographie de plus de 100 chèques et entrées comptables
- Préparation des 23 nouveaux dossiers pour le comité d'admission
- Mise à jour du registre des membres (comité d'admission et Tableau)
- Corrections de plus de 100 changements d'adresse (liste des membres, fichier, etc.).
- Dactylographie des lettres d'admission des nouveaux membres
- Correspondance et dactylographie générale (photocopies) et téléphones
- Ménage de l'été - papeterie

Le Directeur général,

Yvon Albert Laurendeau.

RAPPORT DU TRESORIER

Juillet 1977

"La subtile poésie d'un budget... est peut-être l'art le plus secret, pour un infortuné, qui comme Disraëli, n'a pas été élevé dès son enfance par les muses de Westminster".
(Maurois, Vie de Disraëli)

Dans la mesure du possible, j'ai l'intention de présenter aux membres de la Corporation, par le biais d'Argus Journal une chronique mensuelle des activités de la trésorerie.

Pour une première chronique, il m'est fort agréable de signaler une initiative qui s'est produite pour la première fois, du moins à ma connaissance, dans les annales de notre jeune Corporation. En effet, lors de l'assemblée annuelle de mai, quelques-uns de nos membres, qui tiennent à garder l'anonymat, ont versé \$620.00 pour défrayer une partie des frais du congrès. Ce geste est sûrement appréciable et admirable et si ces quelques bienfaiteurs trouvaient des émules, nous pourrions rapidement aboutir à un fonds de roulement convenable. Pour ceux qui voudraient se joindre à cette équipe "généreuse", nous n'hésiterons pas à dévoiler leurs noms s'ils le désirent et leur remettrons par retour du courrier un reçu pour exemptions d'impôt.

Rappelez-vous, tous les dons comptent!

Vous trouverez ci-dessous, les rapports financiers des mois de mai et juin ainsi que celui du Congrès 1977. Pour avoir réussi le tour de force d'en être arrivé à un surplus de \$12.56, le comité d'organisation du congrès 1977 mérite toutes nos félicitations!

Le Trésorier,

Kathleen Mennie-de Varennes, bibl. prof.

Le 12 juillet 1977.

LISTE DES PIECES JOINTES:

- Rapport du trésorier - mai 1977
- Rapport du trésorier - juin 1977
- Rapport financier du congrès 1977

RAPPORT DU TRESORIER - MAI 1977

1- SOMMAIRE:

Solde au 30 avril 1977	\$36,358.58
Plus: les recettes du mois de mai 1977	4,537.56
Moins: les déboursés du mois de mai 1977	<u>8,766.71</u>
Solde au 31 mai 1977	\$32,129.43

- 9 certificats:	\$10,000	9.50%	no: 1092544	émission: 1e 22-11-76	échéance: 22-11-77
	5,000	9.50%	no: 1092545	émission: 1e 22-11-76	échéance: 22-11-77
	1,000	8.50%	no: 1092595	émission: 1e 01-12-76	échéance: 01-06-77
	1,000	8.50%	no: 1092596	émission: 1e 01-12-76	échéance: 01-06-77
	1,000	8.50%	no: 1092720	émission: 1e 20-12-76	échéance: 20-06-77
	1,000	8.50%	no: 1092721	émission: 1e 20-12-76	échéance: 20-06-77
	1,000	8.50%	no: 1092722	émission: 1e 20-12-76	échéance: 20-06-77
	1,000	8.50%	no: 1092723	émission: 1e 20-12-76	échéance: 20-06-77
	1,000	8.50%	no: 1092724	émission: 1e 20-12-76	échéance: 20-06-77
- Compte-épargne:	10.00				
- Compte-courant:	<u>10,119.43</u>				
<u>Total:</u>	\$32,129.43				

2- Analyse des opérations:	Budget	Opérations du mois	Total accumulé	Disponibilité	%
				\$	
A- REVENUS:					
Admissions	\$ 2,500.00	\$ 200.00	\$ 1,525.00		
Cotisations	70,000.00	900.00	66,650.00		
Abonnements au bulletin	300.00	-	262.20		
Autres (intérêts)	2,000.00	397.56	192.03		
Revenus de congrès	5,000.00	3,000.00	5,000.00		
Revenus de stage	6,000.00	-	1,950.00		
Revenus divers	200.00	40.00	110.00		
Cotisations perçues d'avance	-	-	-		
<u>A- TOTAL:</u>	\$86,000.00	\$ 4,537.56	\$75,689.23		
B- DEPENSES:					
Salaires	\$31,650.00	\$ 2,391.84	\$12,101.19	\$19,548.81	62%
Avantages sociaux	3,000.00	610.51	1,816.16	1,183.84	39%
Loyer	1,800.00	150.00	750.00	1,050.00	58%
Entretien et réparations	1,000.00	74.02	618.94	381.06	38%
Frais du secrétariat	6,000.00	120.40	1,789.60	4,210.40	70%
Frais de réunions	2,000.00	155.00	550.00	1,450.00	72%
Dépenses des comités					
- permanents	1,500.00				
- du Bureau	6,550.00	729.84	3,276.96	4,773.04	59%
Dépenses de congrès	5,000.00	2,335.11	3,177.43	1,822.57	36%
Frais de stage	6,000.00	282.50	1,860.12	4,139.88	68%
Communications	2,500.00	281.72	1,108.32	1,391.68	55%
Honoraires professionnels	3,000.00	-	3,083.00	0	0
Publicité et relations extérieures	1,000.00	299.84	909.84	90.16	9%
Frais de représentation	500.00	49.73	153.58	346.42	69%
Publication d'ARGUS	8,000.00	987.00	3,769.05	4,230.95	52%
Publication du bulletin de nouvelles	3,000.00	-	2,146.54	853.46	28%
Frais de publications	2,000.00	-	3,065.21	0	0
Mobilier	200.00	-	212.26	0	0
Papeterie	500.00	-	-	500.00	100%
Autres	800.00	99.20	151.71	648.29	81%
Timbres payés d'avance	-	200.00	-	-	-
<u>B- TOTAL:</u>	\$86,000.00	\$ 8,766.71	\$37,579.86	\$46,620.56	54%
Déficit à combler					
<u>Surplus net total</u>	0				
<u>(perte nette totale)</u>					

La Trésorière,

Kathleen Mennie- de Varennes, bibl. prof.

RAPPORT DU TRESORIER - JUIN 1977

1- SOMMAIRE:

Solde au 31 mai 1977	\$32,129.43
Plus: les recettes du mois de juin 1977	3,773.66
Moins: les déboursés du mois de juin 1977	<u>13,086.59</u>
Solde au 30 juin 1977	\$22,816.50

- 2 certificats: \$10,000 9.50% no: 1092544 émission: 1e 22-11-76 échéance: 22-11-77	
5,000 9.50% no: 1092545 émission: 1e 22-11-76 échéance: 22-11-77	
- Compte-épargne: 10.00	
- Compte-courant: <u>7,806.50</u>	
<u>Total:</u> \$22,816.50	

2- Analyse des opérations:	Budget	Opérations du mois	Total accumulé	Disponibilité \$	%
A- <u>REVENUS:</u>					
Admissions	\$ 2,500.00	\$ 475.00	\$ 2,000.00		
Cotisations	70,000.00	775.00	67,425.00		
Abonnements au bulletin	300.00	82.00	344.20		
Autres (intérêts)	2,000.00	296.66	104.63		
Revenus de congrès	5,000.00	1,685.00	6,685.00		
Revenus de stage	6,000.00	-	1,950.00		
Revenus divers	200.00	460.00	170.00		
Cotisations perçues d'avance	-	-	-		
<u>A- TOTAL:</u>	\$86,000.00	\$ 3,773.66	\$78,678.83		
B- <u>DEPENSES:</u>					
Salaires	\$31,650.00	\$ 4,799.25	\$16,900.44	\$14,749.56	46%
Avantages sociaux	3,000.00	454.28	2,270.44	729.56	24%
Loyer	1,800.00	150.00	900.00	900.00	50%
Entretien et réparations	1,000.00	85.72	704.66	295.34	29%
Frais du secrétariat	6,000.00	179.29	2,099.51	3,900.49	65%
Frais de réunions	2,000.00	586.20	1,136.20	863.80	43%
Dépenses des comités					
- permanents	1,500.00	469.32	3,746.28	4,303.72	53%
- du Bureau	6,550.00				
Dépenses de congrès	5,000.00	3,397.49	6,574.92	0	0
Frais de stage	6,000.00	50.00	1,910.12	4,089.88	68%
Communications	2,500.00	378.27	1,486.59	1,013.41	40%
Honoraires professionnels	3,000.00	1,710.05	4,793.05	0	0
Publicité et relations extérieures	1,000.00	185.52	1,095.36	0	0
Frais de représentation	500.00	47.75	201.33	298.67	59%
Publication d'ARGUS	8,000.00	57.00	3,826.05	4,173.95	52%
Publication du bulletin de nouvelles	3,000.00	197.46	2,569.00	431.00	14%
Frais de publications	2,000.00	57.28	2,722.49	0	0
Mobilier	200.00	-	212.26	0	0
Papeterie	500.00	-	-	500.00	100%
Autres	800.00	81.71	167.37	632.63	79%
Timbres payés d'avance	-	200.00	-	-	-
<u>B- TOTAL:</u>	\$86,000.00	\$13,086.59	\$53,316.07	\$36,882.01	42%
Déficit à combler					
<u>Surplus net total</u>		0			
<u>(perte nette totale)</u>					

La Trésorière,

Kathleen Mennie-de Varennes, bibl. prof.

RAPPORT FINANCIER DU CONGRES 1977

REVENUS:

171 inscriptions:	142 à \$ 30	\$4,260.00
	29 à 35	1,015.00
14 commanditaires:	1 à 250	250.00
	1 à 225	225.00
	3 à 135	405.00
	2 à 100	200.00
	7 à 55	385.00
cotisations volontaires	(\$220.00)	<u>(150.00)</u>
		<u>TOTAL:</u> \$6,740.00

DEPENSES:

Hôtel		654.72
Café		119.80
Cocktail		1,206.69
Repas		1,027.00
Timbres		500.00
Papier et impression		2,332.32
Publicité		700.00
Divers		<u>186.91</u>
		<u>TOTAL:</u> \$6,727.44

SURPLUS:

\$ 12.56

RAPPORT DU REGISTRAIREQUELQUES STATISTIQUES

Les nouvelles demandes d'admission depuis janvier 1977

<u>MOIS</u>	<u>1977</u>	<u>1976</u>	
Janvier	10	14	
Février	8	18	
Mars	20	10	
Avril	11	4	
Mai	22	6	
Juin	19	6	
Juillet	11	5	La registraire,
<u>TOTAL A CE JOUR:</u>	101	63	Marie-Thérèse Heuschen-Dupuis, bibl. prof.

"BIENVENUE A NOS NOUVEAUX MEMBRES!"51e LISTE DES CANDIDATS ACCEPTES PAR LE COMITE D'ADMISSIONLe 8 juillet 1977ARTICLE 8a)

<u>NOM</u>	<u>ANNEE</u>	<u>DIPLOME</u>	<u>UNIVERSITE</u>
BAUMANN, Anne M.	1977	M.L.S.	McGill University
BOISVERT, Robert	1977	M.L.S.	McGill University
CAPORICCI, Mary	1977	M.L.S.	McGill University
CONSTANTINE, Marianne	1975	M.L.S.	McGill University
DESJARDINS, Denyse Léger-	1976	M. Bibl.	Université de Montréal
ENEÀ, Rosedany	1977	M.L.S.	McGill University
GROSS, Ann	1977	M.L.S.	McGill University
HALE, Elizabeth F. Robson-	1974	M.L.S.	McGill University
MackENZIE, Mabel	1977	M.L.S.	McGill University
McLAREN, Marion	1977	M.L.S.	McGill University
NISHIZAKI, Colette L.	1977	M.L.S.	McGill University
OLIVIER, Suzanne	1966	B. Bibl.	Université de Montréal
SEGALL, Sharon L.	1973	M.L.S.	McGill University
SOMMERVILLE, Heather M.	1977	M.L.S.	McGill University
STERN, Claire L.	1977	M.L.S.	McGill University
TAKEFMAN, Joyce N.	1977	M.L.S.	McGill University
VADNAIS, Ginette	1975	M. Bibl.	Université de Montréal
WOLFENDEN, Diane Barbara	1975	M.L.S.	McGill University

ARTICLE 8b)

DUPUIS, Michel	1972	M.L.S.	Université d'Ottawa
GUILBEAULT, Lorraine D.-	1971	B. Bibl.	Université d'Ottawa
LAUZON, André J.A.	1970	B. Bibl.	Université d'Ottawa

COMPOSITION ET MANDATS DES COMITES 1977 - 1978

Voici, pour votre information, les mandats qui furent confiés par le Bureau actuel à différents comités qui déposeront, lors du prochain congrès, le rapport de leurs activités. Ces comités furent formés selon des principes d'alternance des membres et de continuité de l'action entreprise, proposés par nos membres. Si l'activité d'un de ces comités vous intéresse, n'hésitez pas à contacter, pour plus d'information, le président ou un des membres du comité concerné.

COMITES STATUTAIRES

Les mandats généraux des comités statutaires sont détaillés dans nos règlements.

1- Comité d'admission

Mandat: selon les règlements MG-3.2.3

Membres: André Champagne, président
Marie-Thérèse H.-Dupuis, secrétaire et registraire
Elaine Yarosky

1-a) Scus-comité d'admission: équivalence des diplômes

Mandat: étudier les diplômes en bibliothéconomie décernés hors du Québec en regard de leur équivalence aux diplômes décernés par les universités de Montréal et de McGill et faire au Bureau les recommandations des diplômes jugés équivalents en application de l'article 8-b) de notre loi.

Membres: président (à nommer)
Marie-Thérèse Dupuis
Miriam H. Tees
autres (à venir)

2- Comité de conduite professionnelle

Mandat: selon les règlements MG-3.2.6.2

Membres: Pierre Guilmette, président
Maurice Auger
autre (à venir)

3- Comité d'élection

Mandat: selon les règlements MG-3.2.5

Membres: Camille Côté
Jean Juneau
Francine Neilson-Lamonde

4- Comité de mise en candidature

Mandat: selon les règlements MG-3.2.4

Membres: le vice-président, M. Jean-Yves Gendreau, soumettra au Bureau, lors de sa prochaine réunion, la composition de ce comité.

5- Comité des règlements

Mandat: selon les règlements MG-3.2.2.

Membres: Gilbert Lefebvre, président
Louis-Marie Caya
Serge Poulin
Yvon Albert Laurendeau

COMITES DU BUREAU

6- Comité d'Argus Journal

Mandat: Le comité d'Argus Journal a pour objectifs de communiquer aux membres de la CBPQ/CPLQ, dans une partie officielle, un résumé du compte rendu des réunions du Bureau, du Comité administratif et des différents comités et, dans une partie non officielle, informer les membres sur les activités professionnelles et sur tout ce qui est pertinent à la profession incluant des opinions libres.

Membres: Onil Dupuis, président
Simone Charette
Jeannine Morin
Yvon Albert Laurendeau

7- Comité d'emploi

Mandat: constituer une banque d'offres et de demandes d'emploi réservée exclusivement aux membres en règle de la Corporation afin d'assurer une représentation auprès des employeurs pour les inciter à employer des membres en règle de la Corporation lorsqu'ils engagent des bibliothécaires.

Membres: Henri Demers, président
Jean-Luc Fortin
Christine Lachance
Kathleen Mennie-de Varennes
Gregory Rickerby
Louise Savard

8- Comité de formation professionnelle

Mandat: entreprendre toute étude pertinente relative à la formation/perfectionnement professionnel des membres de la CBPQ.

 examiner de façon périodique les programmes des écoles de bibliothéconomie du Québec.

 dépister des activités de formation/perfectionnement offertes par les différents organismes pouvant intéresser les membres de la Corporation et les en informer.

 planifier dans un esprit d'étroite collaboration et de complémentarité aux Ecoles de bibliothéconomie les activités de formation/perfectionnement professionnel.

 organiser des activités de perfectionnement à l'intention des membres de la Corporation.

 veiller à la préparation du manuscrit final de toute publication découlant des activités.

 informer le Bureau de la Corporation sur les possibilités d'élargissement du mandat du comité afin de mieux répondre aux besoins des membres.

 proposer au Bureau de la Corporation des modalités d'action à entreprendre au niveau de l'ensemble de la Corporation concernant la formation/perfectionnement professionnel.

 organiser au moins une activité par an.

 soumettre au Bureau des prévisions budgétaires pour ses activités.

Membres: Onil Dupuis, président
 Bernard Bédard
 Jean-Pierre Côté
 Françoise Jobin-Brûlé
 René Lassonde
 Yvon Paquin
 Michel St-Pierre

8-a) Sous-comité de formation professionnelle: liaison avec les Ecoles de formation

Mandat: a chaque année, le sous-comité prépare pour le comité de formation professionnelle un plan de travail soumis pour approbation au Bureau.

 le sous comité devra rédiger un plan annuel de travail qui tienne compte des cours actuels, des cours en préparation ainsi que des modifications au programme des Ecoles.

Le sous-comité devra apporter toute modification ou supplément au plan de travail demandé par le Bureau.

Membres: Onil Dupuis, président
Camille Côté (Université McGill)
Anastassia Khouri-St-Pierre (Université de Montréal)
Vasile Téga (Université McGill)

9- Comité des normes de compétence

Mandat: élaborer les normes de compétence du bibliothécaire professionnel en fonction du code de déontologie.

Membres: Victor Coulombe, président
Robert Cardinal
Jean-Luc Roy
autres (à venir)

10- Comité d'organisation du congrès

Mandat: voir à l'organisation générale du congrès

Membres: Rachèle Calonne, présidente
Madeleine Balcer
Guy Beaumont
Claudette Bonin
Francine Bourbeau
Florian Dubois
Jean-Yves Gendreau
Anne Marie Riedl

10-a) Sous-comité d'organisation du congrès: accueil des membres

Mandat: à préciser

Membres: Monique Lecavalier-Thériault, présidente
autres (à venir)

11- Comité des publications

Mandat: Le comité des publications a pour mandat la planification et la réalisation des publications de la Corporation autres que ARGUS et ARGUS JOURNAL. Le comité veille en plus à l'application d'un code de rédaction dans l'ensemble des publications de la Corporation.

Le comité reçoit ou sollicite tout genre de publication qui n'est pas spécifiquement de la juridiction des comités d'ARGUS et d'ARGUS JOURNAL. (v.g. publicité d'un stage, mélanges, documentation du congrès, etc.)

Le comité établit un protocole de rédaction, veille à son application dans les publications de sa juridiction, et surveille cette application dans toute autre publication de la Corporation.

Le comité planifie et réalise les publications autres qu'ARGUS et ARGUS JOURNAL soit seul, soit conjointement avec d'autres organismes de la Corporation.

Le comité, sur mandat du Bureau, collabore avec d'autres organismes dans la réalisation de publications conjointes.

Membres: Françoise Jobin-Brûlé, présidente
Rosaire Pelletier
autre (à venir)

12- Comité du quorum

Mandat: vérifier le quorum au début et pendant la tenue de l'assemblée générale.

Membres: M. Jean-Yves Gendreau en donnera la composition lors de la prochaine réunion du Bureau.

13- Comité de rédaction d'Argus

Mandat: Le comité de rédaction d'Argus a pour mandat l'information et le développement professionnel des membres de la Corporation.

Information

Le comité doit communiquer aux membres les informations à caractère permanent qui reflètent les activités ou les positions de la Corporation (v.g. rapports d'assemblées générales, mémoires...)

À ce chapitre, le comité de rédaction d'Argus et le comité d'Argus Journal doivent coordonner leurs efforts par le biais de leurs représentants au Bureau.

Développement professionnel

Le comité doit refléter les préoccupations de la Corporation en tout domaine spécifié dans la loi 175. En certains de ces domaines, la Corporation présente des positions officielles: en d'autres, la discussion est toujours ouverte.

aux termes de la loi 175, la Corporation reçoit les pouvoirs et assume les devoirs suivants:

- sauvegarder les intérêts professionnels de ses membres
- assurer la protection du public
- réglementer l'usage du titre de bibliothécaire professionnel
- le maintien et l'avancement des bibliothèques au Québec

- réunissant tous les bibliothécaires professionnels
- exerçant une certaine surveillance sur la compétence de ses membres
- développer les services de bibliothèques et de centres de documentation
- établir les normes de compétence de ses membres
- édicter des règles d'éthique et de les faire respecter par ses membres
- encourager et stimuler l'étude et la recherche en bibliothéconomie
- promouvoir, développer et protéger les intérêts professionnels et le bien-être de ses membres.

Le comité doit renseigner les membres sur ces pouvoirs et ces devoirs tout en dégageant clairement les positions officielles des opinions et tendances.

Membres: Réjean Savard, président
 Gilles Caron
 Diane Rochon-Deschênes
 Suzanne Bertrand-Gastaldy
 Lise Langlais
 Claude Langlois
 France Richer
 Lonny Weatherly

14- Comité des résolutions

Mandat: recevoir les résolutions et les présenter lors de l'assemblée générale annuelle.

Membres: M. Jean-Yves Gendreau en donnera la composition lors de la prochaine réunion du Bureau.

15- Comité statut et traitement

Mandat: constituer des dossiers sur les échelles de traitement des bibliothécaires dans les différents secteurs.

conseiller le Bureau lors des négociations.

rectifier toute offre d'emploi mal formulée (affichage)

Membres: Pierre Gaudette, président
 Roger Bernier
 Camille Boucher
 Ginette Boyer-Caya
 Marie Geiser
 Denis Houde
 autres (à venir)

15-a) Sous-comité de statut et traitement: bibliothécaires scolaires

Mandat: sensibiliser (avec l'aide des bibliothécaires professionnels travaillant dans le milieu scolaire) les supérieurs immédiats et régionaux et les employeurs, à la description des tâches et particulièrement au rôle pédagogique et culturel des bibliothécaires scolaires.

Membres: André Jacques, président
Réjean Beauregard
Roger Bernier
Rachel Boisvert
Alfred Caron
Réjean Charette
Denise Dépelteau
André-Y. Filiatrualt
Zdenka Fonda
André Jacques
Jacqueline Lacaille
Georgette Lapointe
Lise Lapointe
Eileen McConomy
Jacques St-Onge
Margareth Stronack

16- Comité du tableau

Mandat: élaborer des moyens de communication avec les membres, les démissionnaires et les non-membres, pour tout ce qui concerne l'appartenance à la Corporation.

informer les membres, les démissionnaires et les bibliothécaires non-membres sur la profession et la Corporation, par lettres, dépliants publicitaires, articles ou tout autre moyen jugé opportun, à l'occasion de l'inscription ou de son renouvellement.

entreprendre toute démarche susceptible d'inciter les démissionnaires, les bibliothécaires non-membres et les étudiants finissants en bibliothéconomie à s'intégrer à la Corporation.

transmettre au Bureau les cas d'usurpation de titre, en lui suggérant toute mesure susceptible de défendre les droits légaux de la Corporation

établir chaque année un plan annuel de travail comprenant les objectifs spécifiques et prévoyant le budget nécessaire pour y parvenir.

Membres: Philippe Houyoux, président
Jean-Pierre Biron
Céline Cartier
Vivian Sessions

COMITES MIXTES, AD HOC OU DE LIAISON

17- Comité des périodiques québécois: (ASTED/CBPQ)

Mandat: présenter une structure de comité mixte qui sera chargé d'étudier les modalités précises de réalisations de cette revue et d'en établir les coûts et l'échéancier.

Membres: Maurice Auger
autres (à venir)

18- Comité ad hoc sur la politique culturelle

Mandat: exprimer le point de vue de la profession de bibliothécaire sur l'information documentaire et la lecture publique par rapport au développement culturel.

préparer un mémoire sur la politique culturelle qui sera soumis par la CBPQ suite à la parution du Livre blanc.

Membres: Alain Perrier, président
autres (à venir)

19- Comité ad hoc sur l'Office des professions

Mandat: acheminer à l'Office des professions la demande d'admission de la CBPQ au Code des professions.

Membres: Claude-André Bonin, président
Onil Dupuis, secrétaire
Rachèle Calonne
Jean-Yves Gendreau
Yvon Albert Laurendeau

20- Comité ad hoc sur les nouvelles sources de financement

Mandat: étudier toutes possibilités d'assurer de nouvelles sources de financement aux activités de la CBPQ.

Membres: Kathleen Mennie-de Varennes, présidente
Françoise Jobin-Brûlé
Pierre Matte
Anne-Marie Riedl
autres (à venir)

Autres comités

a) Syndic:

Mandat: voir règlements MG-3.2.6.1

Membre: Roland Auger

b) Délégué à la FIAB: Jean-Yves Gendreau

c) Assesseur: Gilbert Lefebvre

Douze moyens de tuer une association

- 1- N'assistez pas aux réunions.
- 2- Si par hasard vous venez, arrivez trop tard.
- 3- Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
- 4- N'acceptez jamais de postes, c'est plus facile de critiquer que de réaliser.
- 5- Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre d'un comité et, si vous en faites partie, ne faites jamais de suggestions.
- 6- Si le président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire; après la réunion, dites à tout le monde comment les choses auraient dû se passer.
- 7- Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand d'autres membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout coeur et sans arrière-pensée, plaignez-vous que l'association est conduite par une clique.
- 8- Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.
- 9- Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres.
- 10- Plaignez-vous qu'on ne publie jamais rien au sujet de votre activité.
- 11- Gardez-vous bien de prendre connaissance de bulletins ou publications pertinents qui vous parviennent régulièrement.
- 12- La solidarité c'est trop beau pour être vrai, voyons. Les affaires sont les affaires.

IN: L'Interdit, no 257, mai-juin 1977.
(avec leur permission de reproduire)

COMITE DES PUBLICATIONS

Notre toute nouvelle politique de publications fut adoptée par le Bureau le 6 juin dernier. Elle exclut, comme il se doit, "Argus" et "Argus Journal" et son mandat se présente ainsi:

"La CBPQ publie des ouvrages ou textes sur tout ce qui concerne:

- l'exercice de la profession
- les instruments de travail des professionnels de l'information et de la documentation".

Les oeuvres peuvent être soumises par le Bureau, par des membres ou résulter du travail des comités ou encore répondre à un besoin spécifique.

Diverses modalités sont prévues pour l'étude des manuscrits; la décision du comité appuyée sur l'avis de lecteurs avertis est finale.

La période requise pour l'examen du manuscrit varie selon le caractère de l'oeuvre et porte autant sur le fond (pertinence et traitement du sujet) que sur la forme (langue, style, présentation bibliographique).

Pour l'impression, des devis sont demandés à divers imprimeurs et l'on procède par soumission.

Le marketing des oeuvres publiées sera une priorité du comité; nous envisageons divers moyens de diffusion d'information et de publicité et nous sommes ouverts à toutes les suggestions.

Le comité verra également à faire adopter par le Bureau dès la mi-août un logo ou un sigle distinctif clairement identifiable pour figurer sur toutes les publications à venir.

Divers projets sont en marche et verront le jour durant l'année 1977-1978.

Le "Répertoire de banques et services d'information" compilé récemment par Gilles Deschâtelets sera publié conjointement avec la Graduate School of Library Science de l'Université McGill au début de 1978.

Le "Code de déontologie" des bibliothécaires professionnels du Québec vous sera offert dès son approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Nous comptons également vous proposer le mémoire de maîtrise présenté par Gilles Chaput à l'Ecole nationale d'administration publique; cette thèse porte sur le traitement de l'information dans les bibliothèques universitaires et sera revue par son auteur pour fins de publication.

La présidente du comité des publications,

Françoise Jobin-Brûlé, bibl. prof.

CALENDRIER DES ACTIVITES 1977-1978

	<u>Date</u>	<u>Personnes-ressources</u>	<u>Formules</u>	<u>Lieu</u>
1- Le bibliothécaire: un animateur social Le rôle d'animation sociale du bibliothécaire dans les bibliothèques publiques et les bibliothèques centrales de prêt.	14/09/77	à confirmer	Dîner-causerie	Hôtel Loews La Cité
2- L'automatisation des services d'acquisitions, de traitement et de repérage: l'expérience de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Conférence et démonstration des systèmes TACO, BADADUQ, FIPE et ACQUI.	30/09/77	Alain Perrier Madeleine Balcer	Conférence et démonstration.	Bibliothèque Université du Québec à Trois-Rivières
3- Le rôle pédagogique du bibliothécaire en milieu scolaire. L'animation pédagogique et culturelle, qui l'a fait? qui doit la faire?	14/10/77	Robert Bureau, fédération des principaux Jane randall Raymond Mailhot Jacques Hamel, APNEQ autres à confirmer	Séminaire (1 journée)	Hôtel Méridien
4- La gestion des ressources humaines. Les différentes variables qui ont un impact et dont il faut tenir compte dans le processus de gestion: facteurs de motivation, de communication, leadership évaluation, contrôle, mécanismes de relation de travail.	20-26 octobre 1977	Michel Archambault, HEC Maurice Lemelin, HEC	Semaine de cours - exposés théoriques - étude de cas - discussions	Ecole des hautes études commerciales

		<u>Date</u>	<u>Personnes-ressources</u>	<u>Formules</u>	<u>Lieu</u>
5-	Impact de l'automatisation sur les tâches du bibliothécaire. Influence de l'automatisation des services techniques et des services publics sur les tâches et le rôle du bibliothécaire.	Novembre 1977	Claude Bonnelly Yves Courrier Pierre Lafrance	Séminaire (1 journée)	Bibliothèque Université de Sherbrooke
6-	La gestion par objectifs: un an après Atelier de rétroaction à l'intention des participants du stage sur la gestion par objectifs appliquée aux bibliothèques, tenue successivement à Montréal et à Québec, à l'automne 1976.	01/12-77	Gilles Chaput Donald Wayland	Atelier de rétroaction (1 journée)	
7-	Le marketing des bibliothèques Les techniques de marketing appliquées aux institutions à but non lucratif.	9-13 janvier 1978		- Exposés théoriques - Discussions - Etude de cas - Application pratique	
8-	Information for people La satisfaction des besoins de l'utilisateur: le rôle du bibliothécaire et des services d'information.	17-18 février 1978	Marjorie Goodfellow	- Séminaire - Simulation - Exposés - Etude de cas	Hôtel Loews La Cité

		<u>Date</u>	<u>Personnes-ressources</u>	<u>Formules</u>	<u>Lieu</u>	
9-	Journée de mise à jour en audio-visuel Le choix, le traitement et l'évaluation des documents audio-visuels: mise à jour des techniques les plus récentes à l'intention des bibliothécaires professionnels.	14-15 mars 1978	Jacques Demers Sylvie Mazor Denise Gagnon		SGME Centrale des bibliothèques CEGEP	} à con- firmer
10-	Atelier sur COM (computer output Micro film) Les plus récents développements d'un des secteurs les plus dynamiques de l'industrie informatique et ses applications dans la gestion des documents et de l'information	31/03/78	Société Micrographique du Canada		Montréal	
11-	L'acte professionnel Réflexion sur la définition de l'acte professionnel et la compétence professionnelle.	19/04/78	à confirmer	Dîner-causerie	Québec	
12-	Plan annuel de travail Elaboration du plan de travail du comité pour l'année 1978-1979. Rétroaction.	Mai 1978	Onil Dupuis	Atelier	Montréal	

COMITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Objectifs 1977-1978

1. Elaborer un programme cohérent et intégré d'activités de formation et de perfectionnement.

1.1 Formation

1.1.1 Organiser, en collaboration avec un autre organisme, au moins une activité de formation.

1.1.2 Faciliter la participation des membres aux activités de formation d'organismes extérieurs.

1.2 Perfectionnement

1.2.1 Organiser au moins cinq activités de perfectionnement selon des formules variées, sur des sujets différents, pour des clientèles précises.

1.2.1.1 Préciser les objectifs de chaque activité.

1.2.1.2 Etablir, s'il y a lieu, des prérequis à la participation à une activité.

1.2.1.3 Obtenir, lorsque nécessaire, avant la tenue de l'activité, la rétroaction sur les objectifs visés par les participants.

1.2.2 Organiser, en collaboration avec un autre organisme, au moins une activité de perfectionnement.

2. Informar les membres des moyens de formation et de perfectionnement.
 - 2.1 Poursuivre, en collaboration avec Argus Journal, les efforts déjà entrepris.
 - 2.1.1 Publier les objectifs et le programme d'activités du comité dès le début de l'année.
 - 2.1.2 Informer à l'avance les membres des activités du comité.
 - 2.1.3 Faire rapport des activités du comité.
 - 2.1.4 Signaler régulièrement la documentation pertinente.
 - 2.2 Faciliter la participation des membres aux activités de perfectionnement et de formation d'organismes extérieurs.
 - 2.2.1 Coordonner les activités du comité avec celles d'autres organismes.
 - 2.2.2 Informer les membres des activités de formation et de perfectionnement.
 - 2.2.3 Conclure des ententes avec les organismes dont les activités sont susceptibles d'intéresser les membres.
 - 2.2.3.1 Conclure une entente avec chaque école de bibliothéconomie qui permette la participation des membres aux conférences ou à toutes autres activités spéciales similaires organisées à l'intention des étudiants.
-

COMITE AD HOC SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Lors de sa dernière réunion tenue le 6 juin dernier, le Bureau adoptait une résolution créant "un comité ad hoc sur la politique culturelle chargé d'exprimer le point de vue de la profession de bibliothécaire sur l'information documentaire et la lecture publique par rapport au développement culturel". Cette résolution faisait suite à une résolution adoptée lors de la dernière Assemblée générale annuelle.

A cette réunion du Bureau, une structure-type fut aussi adoptée pour réaliser le mandat du comité. Cette structure reposait sur la création de sous-comités regroupant des membres de différents secteurs (public et scolaire) assistés de consultants, le tout coordonné par un membre du Bureau.

La formation des sous-comités est en bonne voie. Le mandat tel qu'énoncé semble dépasser largement une simple réaction au Livre blanc du Ministre des Affaires culturelles. C'est pourquoi nous invitons tous les membres qui désireraient participer à l'un ou l'autre des sous-comités à communiquer avec le secrétariat général ou avec Alain Perrier.

Le président du comité ad hoc,

Alain Perrier, bibl. prof.
Le 11 juillet 1977.

COMITE D'ORGANISATION DU CONGRES 1978

Le comité d'organisation du congrès 1978 a tenu sa première réunion le 29 juin. Ce fut un "débroussaillage" général. On y a parlé d'un peu de tout: thème, style de congrès, participation des membres, publicité, répartition des tâches.

Le thème du congrès n'est pas encore fixé mais il reflètera encore cette année des préoccupations d'intérêt pour le grand public. Un sous-comité se chargera de l'élaboration de ce thème central et des ateliers.

La recherche des commanditaires est confiée à une seule personne, Mme Anne-Marie Riedl, qui formera un autre sous-comité avec les membres qu'elle jugera bon de s'adjoindre. Les commanditaires qui seront alors contactés assez tôt cette année seront plus nombreux (nous l'espérons) au prochain congrès.

Ce congrès aura lieu à Montréal les 4,5 et 6 mai 1978.

D'autres nouvelles suivront.

A bientôt,

Francine Bourbeau, bibl. prof.
membre du comité d'organisation du congrès.

Le 15 juillet 1977.

SOUS-COMITE DES BIBLIOTHECAIRES SCOLAIRES (Sous-comité de statut et traitement)

COMMUNIQUE

Nous sommes heureux de vous signaler la mise sur pied du sous-comité des bibliothécaires scolaires pour l'année 1977-1978. Des précisions concernant le mandat et les activités suivront. Pour cette année, ce sous-comité sera rattaché au comité statut et traitement.

Nous tenons à préciser que le texte reproduit dans Argus Journal, no 19, juin 1977, et émanant de l'atelier des bibliothécaires scolaires, se veut uniquement un inventaire des besoins du milieu et non un plan de l'année. Ce texte est le fruit d'un "brainstorming" effectué par l'atelier.

Nous prévoyons déjà pour le mois d'octobre une rencontre ayant pour thème: "Les tâches du bibliothécaire professionnel travaillant en milieu scolaire, et particulièrement l'animation pédagogique et culturelle". Nous espérons alors compter sur le concours de panélistes et d'un conférencier de marque.

A cet effet, nous vous invitons à nous faire parvenir, avant le 31 août, vos descriptions de tâches qui serviront de préliminaires au sous-comité pour des démarches ultérieures. Veuillez expédier à l'adresse suivante, les descriptions demandées.

La secrétaire du sous-comité,

Georgette Lapointe, bibl. prof.

Georgette Lapointe
App. 19
6125, 28e avenue
Montréal, Québec
H1T 3H7

AGENT DE LIAISON AVEC L'ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Faisant suite à l'étude de besoins entreprise par l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, des réunions intensives visant à déterminer les objectifs et les méthodes pédagogiques du nouveau programme se sont tenues au cours du mois de juin. Ces réunions, d'une durée de deux semaines, regroupent le corps professoral de l'Ecole, des consultants du service pédagogique de l'Université, des représentants des étudiants et le délégué de la CBPQ, soit Mme Anastassia Khouri-St-Pierre. De plus amples renseignements seront communiqués au cours du mois de septembre prochain.

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE LA CECM

Depuis plusieurs années déjà, le financement de la bibliothèque centrale de la CECM, assuré par une entente particulière entre la CECM et le ministère de l'Education, connaît certaines difficultés.

Cette situation précaire a atteint sa phase cruciale en mai dernier, au moment où fut connue officiellement la décision de démembrer cette bibliothèque dont la valeur utilitaire et professionnelle n'est plus à démontrer.

Le directeur de la bibliothèque centrale de la CECM, Suzanne Faucher, qui avait déjà entrepris de nombreuses démarches auprès des autorités concernées, sensibilisa aussitôt les média d'information et les gens du milieu; ces derniers formèrent le "regroupement pour la protection de la bibliothèque centrale de la CECM". Le 6 juin dernier, elle rencontra les présidents et directeurs généraux de l'ABQ, de l'ASTED et de la Corporation afin de leur présenter le dossier de la bibliothèque centrale de la CECM. A la suite de cette rencontre, un télégramme fut expédié au ministre de l'Education. Le 22 juin, le directeur de la bibliothèque centrale invitait les présidents de l'ASTED et de la Corporation à participer à une conférence de presse donnée par le "regroupement".

Ci-après apparaissent les textes du télégramme et la réponse reçue à la Corporation ainsi que la liste de toutes les associations qui forment activement le "regroupement pour la protection de la bibliothèque centrale de la CECM".

REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE LA CECM

Alliance des professeurs de Montréal	Comité des usagers de la bibliothèque centrale (comité de parents et groupes d'adultes)
Association des concierges des écoles du district de Montréal Incorporée	Syndicat des professionnels des services aux étudiants des commissions scolaires du Québec
Association des directeurs d'école de Montréal	Syndicat national, CECM
Association des cadres de la CECM	Association des bibliothécaires du Québec
Association des professionnels des services administratifs des commissions scolaires du Québec	Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation
Association professionnelle du personnel administratif de la CECM.	Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
Comités de citoyens (Hochelaga)	
Association des professionnels des services pédagogiques des commissions scolaires du Québec.	

Le 17 juin 1977

Monsieur Jacques-Yvan Morin
Ministre de l'Education
1035, rue de la Chevrotière
15e étage, Québec
G1R 5A5

OBJET: Bibliothèque Centrale de
la C.E.C.M.

Monsieur le Ministre,

L'Association des bibliothécaires du Québec, l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation) et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec organismes regroupant au-delà de 2000 membres, ont suivi avec grande attention l'évolution du dossier de la bibliothèque centrale de la C.E.C.M.

Nous avons récemment été saisis de la position du ministère que vous dirigez, position qui recommande essentiellement le démembrement de ce centre de documentation.

Après une étude sérieuse du dossier, étant convaincus de la nécessité pour la population québécoise de maintenir en place ce centre, nous nous objectons formellement et de façon unanime au démembrement de cette bibliothèque unique au Québec, qui constitue la seule bibliothèque pédagogique de langue française en Amérique du Nord, mise à la disposition d'un corps professionnel enseignant dans le secteur public et constituant de plus la seule bibliothèque d'envergure organisée au niveau des commissions scolaires du Québec.

Face aux priorités que votre ministère et le gouvernement actuel mettent de l'avant dans le domaine de l'éducation dans le secteur public, notamment pour l'amélioration de l'enseignement du français et pour le perfectionnement des maîtres, il nous semble impérieux que soient maintenus les services de qualité actuellement offerts.

Que vous rejetiez la recommandation du Conseil scolaire de l'Ile de Montréal à l'effet de créer une bibliothèque nationale pédagogique nous paraît réaliste, si on considère le rôle de conservation habituellement dévolu à une bibliothèque nationale. Mais, en raison de la nature de la bibliothèque centrale de la C.E.C.M., centre spécialisé de documentation courante, il serait opportun, à notre point de vue, d'envisager comme solution au problème actuel d'accorder à ce centre le statut de bibliothèque pédagogique d'utilité

nationale, permettant ainsi à un plus grand nombre de québécois intéressés d'y avoir accès.

Par ailleurs, il est de notoriété publique que la C.E.C.M. ne peut plus assumer financièrement le maintien de cette bibliothèque; nous savons également que la Bibliothèque nationale du Québec n'est pas intéressée à recevoir la bibliothèque centrale de la C.E.C.M., position logique en elle-même, compte tenu de la nature différente des deux institutions. Enfin, de source bien informée, nous savons que l'UQAM ne dispose ni des moyens financiers, ni des locaux adéquats pour recevoir ces collections.

En conséquence, nous vous demandons, monsieur le Ministre, de réviser la décision de votre ministère. Il nous apparaît que c'est au Gouvernement du Québec qu'il incombe d'assurer financièrement la survie et le développement des services fournis par cette bibliothèque.

Nous souhaitons vivement avoir l'occasion de vous rencontrer pour vous exprimer de façon plus complète notre point de vue. Il va sans dire que notre collaboration la plus entière vous est acquise.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de l'ABQ
Allen Dufour, bibl.prof.

Le Président de l'ASTED
Daniel Reicher

Le Président de la CBPO
Claude-André Bonin, bibl. prof.

c.c. M. René Lévesque, Premier Ministre
M. J.P. Tardif, directeur général de la C.E.C.M.
M. Maurice Brunet, directeur du service du contentieux - C.E.C.M.
Mlle Suzanne Faucher, biblio. prof., directeur de la bibliothèque centrale
Journal La Presse (Lettre à la Presse)
Journal Le Devoir (Lettre au Devoir)

Québec, le 27 juin 1977

Monsieur Claude-André Bonin
Président
Corporation des bibliothécaires
professionnels
360 rue LeMoynes
Montréal, Qué.

Monsieur,

Le Premier Ministre, monsieur René Lévesque, a bien reçu le télégramme que vous lui avez fait parvenir conjointement avec Daniel Reicher, président de l'ASTED et Allen Dufour, président de l'Association des bibliothécaires du Québec, l'informant de votre position sur l'avenir de la bibliothèque centrale de la C.E.C.M.

Monsieur Lévesque vous remercie de l'avoir informé de cette question et est assuré que monsieur Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation, tiendra compte de votre opinion.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Chef de Cabinet adjoint,



Michel Carpentier.

LMD/dg 2751-01-04

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

L'automatisation des services d'acquisition, de traitement et de repérage:
l'expérience de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le comité de formation professionnelle organise, le 30 septembre 1977, à l'intention des professionnels qui s'intéressent aux applications de l'informatique, au traitement des acquisitions, au catalogage et au repérage de l'information une conférence et une démonstration des systèmes suivants:

- TAC, système modulaire de traitement des acquisitions et du catalogage par ordinateur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- FIPE, fichier inventaire des périodiques.
- ACQUI, gestion comptable des acquisitions.
- BADADUQ, banque de données à accès direct de l'Université du Québec.

Le premier module du système TAC est opérationnel depuis août 1976, il assume les opérations de catalogage et d'indexation à la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le deuxième module qui sera développé au cours de l'année académique 1976/1977 comprendra les opérations de collecte des documents et de gestion comptable. La troisième phase de développement sera orientée vers le contrôle de la circulation et de l'utilisation des collections. Le système a été conçu dans le contexte de l'implantation d'un Centre des média à l'Université du Québec à Trois-Rivières, il est appelé à devenir un des instruments de base au service d'une philosophie de centralisation des ressources et de décentralisation des points d'accès.

La conférence/démonstration devrait permettre aux participants de se familiariser aux applications de l'informatique en gestion documentaire et en particulier de s'initier à un système modulaire qui touche à toutes les fonctions d'une chaîne documentaire.

La conférence abordera, entre autre, les sujets suivant: l'historique et la conception du projet; le sommaire du système; l'organisation de la chaîne de travail; le coût de revient; les perspectives d'avenir. L'exposé théorique, appuyé par une projection audio-visuelle, sera suivi d'une démonstration pratique et d'une visite.

Lieu: Université du Québec à Trois-Rivières
Date: le vendredi, 30 septembre 1977
Heure: de 10 à 16 heures.
Inscription: \$6 00 - les intéressés sont priés de faire parvenir leur inscription avant le 16 septembre 1977 à l'adresse suivante:

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
360, rue LeMoyne
Montréal, Québec
H2Y 1Y3

(SUITE AU VERSO)

Si le nombre de participants le permet, un autobus nolisé sera mis à la disposition des participants de la région de Montréal à un coût additionnel de \$7.00. Le départ aura lieu en face du Palais du Commerce, rue Berri, Montréal à 8h30. Les participants intéressés sont priés d'ajouter le coût du billet à leur frais d'inscription et de faire parvenir le tout au secrétariat de la Corporation.

Yvon Paquin,

pour le comité de formation professionnelle.

Nous vous signalons quelques articles intéressants sur le sujet:

Richard Boivin et al. "Traitement des acquisitions et du catalogage par ordinateur (TAC)" Documentation et bibliothèque, vol.20, no.2 (juin 1974), 55-65.

Voyage à Washington

Si nos lecteurs se souviennent, nous avons versé une somme de \$500.00 aux étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal pour les aider à financer un voyage à Washington; c'est la 1re fois que la Corporation posait un tel geste.

Il semble que le voyage des étudiants se soit bien déroulé, comme prévu, et qu'ils ont pu rassembler les sommes nécessaires au financement de leur voyage de 5 jours; nous n'avons pas rejoint Mlle Jeanne Maddix, principale organisatrice, qui est retournée à l'Ile-du-Prince-Edouard.

D'après l'horaire, les étudiants ont pu visiter la Library of Congress, le Government Printing Office, les University of Maryland Libraries et enfin l'Enoch Pratt Free Library of Baltimore. Une visite à la National Library of Medicine était facultative.



UNIVERSITE DE MONTREAL

NOUVELLES BREVES

ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE
Faculté des arts et des sciences

COMMUNIQUE

Monsieur Yves Courrier, professeur adjoint, a été nommé directeur de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Il succède à monsieur Georges Cartier, actuellement en congé sabbatique.

Après avoir obtenu le Diplôme supérieur de bibliothécaires à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (Paris), monsieur Courrier a ensuite étudié pour une maîtrise et un doctorat en Sciences de l'information à l'Université de Pittsburgh. Sa thèse, qui porte sur les aspects linguistiques de la documentation automatique, a été soutenue en 1976.

Spécialiste en Sciences de l'information, monsieur Courrier est l'auteur d'articles importants dans cette discipline. Il a été également invité comme conférencier et comme expert à maintes reprises.

Professeur à temps plein depuis 1971, monsieur Courrier est membre actif du Comité du programme pour lequel il a préparé un mémoire sur l'orientation de l'Ecole. Il a aussi implanté un laboratoire pour les techniques documentaires.

Monsieur Courrier est membre de l'ACSI (Association canadienne des sciences de l'information - Canada), l'ASIS (American Society for Information Science - U.S.A.), l'ACL (Association for Computational Linguistics - U.S.A), l'ADBS (Association des bibliothécaires et documentalistes spécialisés - France), et membre du Comité canadien pour la F.I.D. (Fédération internationale de la documentation).

Juillet 1977

A.I.E.S.I.

Cette nouvelle association, rattachée à l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) a été fondée le 20 mai 1977 à Genève lors du colloque international des écoles de bibliothécaires et documentalistes de langue française.

Quelques-uns de ses objectifs sont:

- de favoriser le développement de la formation des bibliothécaires, documentalistes et autres professionnels de l'information, tout en cherchant à en accroître la qualité;
- de stimuler une recherche originale, de langue française dans ce domaine;
- de planifier et d'organiser, périodiquement, des rencontres internationales ouvertes à toutes les personnes impliquées directement ou indirectement dans la formation des bibliothécaires et documentalistes; etc.

En plus de la fondation de l'A.I.E.S.I., d'autres résolutions intéressantes ont été prises à ce colloque, par exemple: préparer un "répertoire des écoles de langue française"; faire un inventaire des ressources de chaque école; etc.

Toute école de langue française de niveau universitaire peut faire une demande d'admission en s'adressant au secrétariat de l'AUPELF.

Nous devons à l'initiative de M. Georges Cartier l'organisation du colloque où fut fondée l'association: M. Cartier fut aussi élu président du Bureau de l'association.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prochain numéro de Documentation et Bibliothèques.

NOMINATIONS:

Nous voulons mentionner quelques nominations pouvant intéresser nos membres:

M. Roger Bernier est, pour un an, relevé de ses fonctions et nommé directeur du module informathèque d'un projet spécial d'études sur l'amiante;

M. Gaston Blais est depuis peu directeur de la bibliothèque municipale de la ville de St-Jean;

M. Réal Bosa occupe le poste de directeur des services au public de la Bibliothèque nationale du Québec;

M. Georges Cartier est maintenant directeur général des Arts et des Lettres au ministère des Affaires culturelles du Québec;

et enfin, M. Rodolphe C. Lavergne a été nommé directeur de la Bibliothèque des H.E.C. de l'Université de Montréal.

Nous nous ferons un plaisir de publier les nouvelles nominations jugées d'intérêt général que nos membres voudrons bien nous faire parvenir.

COMPETENCE PROFESSIONNELLE

La "professionnalisation" de la Corporation est en bonne marche. Plusieurs facteurs invitent à l'optimisme. Il s'en faut, pourtant, qu'elle soit, sur ce chemin, arrivée à destination.

Nous avons un code d'éthique; nous avons un Syndic; nous avons un comité de discipline et un comité de formation professionnelle. Mais, pour que le véhicule soit en état d'avancer, il y manque plusieurs éléments qui doivent combler des "trous", et dont la présence est essentielle à la pleine efficacité des autres éléments.

Je m'explique. La déontologie, la conscience professionnelle, c'est bien, c'est même essentiel. Mais il est clair que ce n'est pas suffisant. On pourrait concevoir un bibliothécaire éminemment consciencieux, de très haute valeur morale, et... absolument incompetent. Vous me direz que s'il est consciencieux, il doit aller chercher la compétence. Oui. Mais encore faut-il savoir quelle compétence on est en droit d'exiger de lui; et donc... il faut établir des normes de compétence.

Je vous propose de considérer (et ceci est bien sûr allégorique) que le "char professionnel" a deux roues: l'éthique et la compétence. Il a trois attelages et un cheval de tête: trois comités, et - qu'il me pardonne - le Syndic. Avec une seule roue, les attelages doivent tirer fort sans aller bien loin.

Le comité de formation professionnelle peut prévoir cours, sessions, recyclage, programmes d'écoles. Mais il ne peut rien imposer tant que ne sont pas définies les normes de compétence. Le comité de discipline peut juger d'un manque à l'éthique professionnelle. Mais sur quelle base jugera-t-il de la compétence? Le comité d'inspection professionnelle aura pour mandat de veiller à l'application des normes de

compétence. Le Syndic, enfin, doit pouvoir trouver, dans les normes de compétence, les critères de ses enquêtes.

En clair, ce qui fait un professionnel, c'est à la fois l'éthique et la compétence. Pour assurer l'une et l'autre, au bénéfice du client, plusieurs organismes ont un rôle très précis à jouer: trois comités et le Syndic.

Il est urgent que la Corporation se dote de sa deuxième roue. À ne pas avancer, on s'enlise. Il est urgent de faire avancer la réflexion sur les normes de compétence, et aussi, à cause des relations étroites entre compétence et éthique, à pousser plus loin la réflexion sur l'éthique elle-même. C'est en effet dans la mesure même où le professionnel est seul habilité à juger de sa propre compétence - seul, ou, plus exactement, lui-même et ses pairs, - c'est dans cette mesure que le client a besoin de la protection d'un code d'éthique par lequel les professionnels s'autodisciplinent.

Cette réflexion n'est pas facile. Nous connaissons nos propres difficultés à définir nous-mêmes ce qu'est notre acte professionnel. Cette définition doit faire toujours référence au client, mais ne doit-elle pas aussi faire référence au bailleur de fonds? Le dialogue avec ce dernier doit défendre et le client et, en même temps, l'utilisation rationnelle de ces fonds, que permet la compétence. Le professionnel exerce sa responsabilité face au client, et face à l'employeur; dans quelle mesure cette responsabilité est-elle partagée entre lui et son supérieur immédiat? Est-il certain que le directeur de la bibliothèque doit être bibliothécaire professionnel? Est-il certain que la situation contraire ne favoriserait pas un dialogue profession - administration, où la responsabilité serait clairement partagée? Pour revenir à l'acte professionnel là où il

est le plus facilement défini: la consultation documentaire ou entrevue de référence, peut-on dire que toutes ces consultations sont toujours exemptes de toute faute professionnelle? Non, bien sûr. Mais comment les évaluer? Comment en évaluer à la fois l'éthique et la compétence? La négligence?

Ces questions, et combien d'autres qu'on pourrait poser, m'incitent à penser que la tâche de réflexion qui nous attend est énorme. Le Bureau de la Corporation a nommé, et nous pouvons nous en réjouir, un Comité de normes de compétence et d'inspection professionnelle. Nous pouvons leur souhaiter bonne chance. Mais ce serait tellement mieux, ce serait indispensable même, que l'ensemble de la Corporation s'attelle à bâtir, morceau par morceau, une réflexion globale sur ce sujet: articles dans Argus, lettres ouvertes, ateliers de congrès, conférences et discussions, thème de congrès, etc...

Philippe Houyoux
Trois-Rivières

Note: La déontologie professionnelle au Québec; rapport de recherche préparé par l'ISSH à la demande de l'Office des professions. Québec, Université Laval, Institut Supérieur des Sciences humaines, 1977. 283 p. (Cahiers de l'ISSH, collection Etudes sur le Québec; no hors série). A lire. Une analyse serait utile dans une des publications de la Corporation.

LE CENTRE MARIEBOURG POUR JEUNES EN DIFFICULTE

La corporation Foyer de Mariebourg, corporation privée à buts non lucratifs, gère le Centre Mariebourg, situé au 2901 est, boul. Gouin à Montréal.

L'objectif du Centre Mariebourg est d'aider des jeunes adolescents en difficulté, mais sans les sortir de leur milieu familial, scolaire et social, (droping-out, drogue, pré-délinquance, vandalisme, fugue, etc...). Le Centre Mariebourg dispose de locaux assez vastes, de plusieurs équipes de travailleurs bénévoles spécialement préparés pour ce genre de tâche. L'organisation du Centre Mariebourg comprend un service d'accueil, une permanence, plusieurs clubs d'activités dans lesquels les jeunes sont pris en charge de façon suivie, ainsi que des services (bibliothèque, salle de lecture, remotivation scolaire, entrevues psychologiques et sociales...).

S'il vous est possible d'aider les jeunes du Centre au niveau de la bibliothèque qui est actuellement en élaboration (livres, temps, etc...), nous vous en serions reconnaissants. Madame Monique Leblanc, bibliothécaire, assure de façon bénévole la responsabilité de ce service au Centre Mariebourg (communiquer par téléphone: 387-3729). Les jeunes qui fréquentent le Centre sont des garçons et des filles de 13 à 18 ans.

SONDAGE: CONGRES 1978

La nécessité de prendre sans délai des réservations dans un hôtel de la ville de Montréal, pour nous assurer d'une disponibilité de salles et de services essentiels à la bonne marche de notre prochain congrès, nous empêche d'avoir recours, cette année, aux suggestions de nos membres pour la tenue du congrès 1978. Déjà nous préparons celui de 1979 pour lequel nous reprendrons les idées déjà émises par nos membres - dont éventuellement ce sondage.

Le comité d'organisation du congrès 1978.

**Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec**

**360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327**

**Corporation
of Professional
Librarians of Québec**